



Demande d'Extraits des poursuites

Cette requête vise à faciliter la prise de décision quant à la nécessité d'une caution AVANT le début de la garde de votre enfant.

Nous vous prions de bien vouloir nous fournir les extraits des poursuites des deux parents.

Le montant de la caution sera calculé en fonction du nombre d'heures de garde par mois, y compris les repas.

Cette caution servira soit au versement partiel de la dernière facture, soit elle vous sera restituée si la facture a déjà été réglée intégralement.

Nous tenons à vous assurer que cette démarche vise uniquement à garantir une relation transparente et saine entre toutes les parties concernées.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration et restons à votre disposition pour toute question supplémentaire.